

**Le CRCDC Auvergne Rhône Alpes, chargé d'organiser les dépistages
des cancers recherche**

**Un Médecin coordonnateur territorial (H/F)
pour les Sites Savoie/Haute SAVOIE**

Le Centre Régional de Coordination du Dépistage des Cancers est une association régionale mandatée par le ministère de la Santé pour la mise en œuvre du dépistage des cancers dans la région Auvergne Rhône-Alpes. Notre équipe salariée - environ 100 collaborateurs - est répartie sur 9 sites territoriaux.

www.depistagecanceraura.fr

Le médecin coordonnateur est chargé de mettre en œuvre le dépistage organisé des cancers sur son territoire dans le respect du cahier des charges¹ et de la stratégie régionale. Sur le site des Savoies, il/elle est en lien avec la responsable du site /la direction administrative régionale et avec la direction médicale régionale.

Résumé :

Placée sous l'autorité du directeur médical régional, il/elle effectuera notamment les missions suivantes :

- Traiter les questions médicales relatives aux dépistages du site. Les questions pourront émaner des équipes, des personnes invitées au dépistage ou des médecins.
- Animer l'équipe sur le volet médical et contribuer à un fonctionnement du site en conformité aux cahiers des charges nationaux et dans un souci d'harmonisation des pratiques.
- Participer aux réunions du comité médical et administratif, et aux groupes de travail sur l'harmonisation et les stratégies à mettre en œuvre au sein du CRCDC
- Contribuer à l'animation et l'information des partenaires, à la promotion des dépistages tant auprès des personnes que des médecins et autres professionnels, en particulier du champ médico-social.
- Contribuer aux travaux relatifs à la remontée de données pour Santé Publique France (SpF) à des fins d'évaluation des programmes de dépistage des cancers ou aux enquêtes de l'Institut national du cancer.
- Contribuer aux projets de recherche et leur valorisation,

Les relations de travail

- Avec les médecins-coordonnateurs du CRCDC.
- Avec le personnel du site,
- Avec l'équipe administrative du CRCDC.
- Avec les membres du comité territorial.
- Avec les comités techniques des DO, comprenant des représentants des professionnels impliqués dans les programmes de dépistage et la prise en charge des cancers.

¹ Arrêté du 23 mars 2018 portant modification de l'arrêté du 29 septembre 2006 relatif aux programmes de dépistage des cancers

- Avec les médecins traitants, les médecins hospitaliers, les médecins du travail, les médecins spécialistes libéraux, pour information et travail en coordination, pour échanges d'informations et d'avis.
- Avec les organismes d'assurance maladie pour développer les partenariats.
- Avec tous les professionnels de santé et organismes concourant au dépistage.
- Avec l'INCa et Santé Publique France, dans le cadre des politiques nationales des dépistages.

Les compétences et aptitudes requises

Savoir-faire

- Avoir les connaissances de base en matière de prévention, dépistage des cancers, promotion de la santé. Une compétence en santé publique est un plus.
- Savoir analyser les besoins du public.
- Capacité à définir des orientations
- Maîtriser l'outil informatique et les techniques statistiques.
- Savoir piloter un projet et élaborer une stratégie.
- Capacité d'animation et de conduite de projet

Savoir-être

- Aptitudes relationnelles en interne au sein d'une équipe pluridisciplinaire,
- Capacité de travail en équipe, sens de l'organisation, intérêt pour la santé communautaire.
- Respecter les règles éthiques professionnelles et faire respecter la confidentialité.

Des déplacements sont à prévoir :

- Permis B indispensable.

Contrat : C.D.I.

Rémunération 68 000 € brut annuel en fonction du parcours.

Poste à pourvoir immédiatement.

Candidature à adresser à : annabel.taillandier@depistagecanceraura.fr